

Les déchets recyclables, c'est au parc à conteneurs. **PAS** avec les déchets résiduels!

Il faut trier!

Le règlement communal de votre commune précise qu'on ne peut pas jeter les déchets recyclables ou valorisables avec les déchets résiduels collectés en porte-à-porte.

Tous les déchets d'emballages recyclables (bouteilles en plastique, emballages métalliques, cartons à boisson,...) doivent être apportés au parc à conteneurs pour pouvoir rejoindre leur filière de recyclage. Le verre peut aussi être déposé dans les bulles à proximité de chez vous. En 2011, des contrôles réguliers auront lieu afin de vérifier la qualité du tri.

Bien trier est essentiel

A l'intérieur de ce dépliant, vous trouverez la liste de tous les déchets que vous devez déposer au parc à conteneurs ainsi que les **consignes de tri** à suivre pour qu'ils puissent être recyclés ou valorisés correctement.

**N'oubliez pas que le déchet
le plus facile à trier est celui
qui n'existe pas...**
Pensez-y lors de vos achats!



Le conseiller en environnement de l'AIVE

Si vous êtes dans l'impossibilité de fréquenter l'un des 52 parcs à conteneurs proche de chez vous, contactez le conseiller en environnement de l'AIVE en charge de votre commune. Il pourra vous renseigner sur les possibilités qui s'offrent à vous pour vous aider à trier.

Jean SIMONS

Tél. : 0496 26 70 45

Amel, Bullange, Burg Reuland, Butgenbach, Gouvy, Malmedy, Saint-Vith, Waimes

Catherine JACOBY

Tél. : 0496 26 70 47

Durbuy, Erezée, Hotton, La Roche, Marche, Nassogne, Rendeux, Tenneville

Marie-Noëlle MINET

Tél. : 0496 26 70 44

Attert, Etalle, Habay, Léglise

Arnaud LEIJDECKERS

Tél. : 0497 51 91 85

Aubange, Messancy, Musson, Saint-Léger

Pascal MICHA

Tél. : 0497 51 91 84

Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Florenville, Herbeumont, Neufchâteau, Paliseul, Wellin

Sophie REMY

Tél. : 0496 26 70 41

Houffalize, Lierneux, Manhay, Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts, Vielsalm

Jessica MOINNIL

Tél. : 0496 26 70 51

Bastogne, Bertogne, Libin, Libramont, Sainte-Ode, Saint-Hubert, Tellin, Vaux-Sur-Sûre

Stéphane BASTOGNE

Tél. : 0496 26 70 43

Arlon, Chiny, Fauvillers, Martelange, Meix-Dt-Virton, Rouvroy, Tintigny, Virton



A nous de jouer!

Le tri et ensuite le recyclage
permettent d'épargner
les matières premières et
les ressources naturelles.

Trouvez le parc à conteneurs le plus proche de chez vous sur :
www.idelux-aive.be



Les déchets recyclables, c'est au parc à conteneurs. **PAS** avec les déchets résiduels!

Les déchets recyclables ont droit à une seconde vie. Apportez-les au parc à conteneurs.

Guide des déchets qui doivent être apportés dans les parcs

Bouteilles et flacons en **P**lastique



UNIQUEMENT
(aucun autre emballage ou objet en plastique)



Dépôt dans les logettes spécifiques au parc à conteneurs

Emballages **M**étalliques



Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques



Dépôt dans le conteneur rouge du parc à conteneurs

Cartons à boissons



Dépôt dans le conteneur jaune du parc à conteneurs

Bouteilles et bocaux en verre



UNIQUEMENT (aucun autre objet en verre)



Verre **COLORÉ**

Dépôt dans les bulles vertes (au parc à conteneurs ou sur le site des bulles à verre)



Verre **INCOLORE**

Dépôt dans les bulles blanches (au parc à conteneurs ou sur le site des bulles à verre)



- Séparez le verre incolore du verre coloré
- Entièrement vide
- Otez les bouchons et couvercles de vos bouteilles et bocaux et jetez-les dans les seaux prévus à cet effet

N'abandonnez rien à côté des bulles ! N'oubliez pas de reprendre les sacs et les caisses ayant servi au transport de vos bouteilles et bocaux en verre.

Autres déchets recyclables ou valorisables



- Les encombrants métalliques
- Les encombrants non valorisables
- Les bois
- Les bouchons en liège
- Les bouchons en plastique
- Les films et sachets plastiques
- Les vêtements en bon état
- Les déchets dangereux et toxiques des ménages
- Les piles et batteries
- La frigolite
- Les huiles et graisses végétales
- Les huiles minérales
- Les cartouches d'encre et de toner
- Les pots de fleurs en plastique
- Les tuyaux rigides en PVC
- Les DVD et CD
- Les appareils électriques et électroniques

Dépôt dans les conteneurs spécifiques au parc à conteneurs



Une question ? Le préposé est là pour vous conseiller et vous orienter à chacune de vos visites



- Entièrement vide
- Volume maximum : 8 litres